Décision 19-DCC-84 du 26 avril 2019

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société Castelnaudis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 24 juillet 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	SOCIETE CASTELNAUDIS
Dispositif(s)	Autorisation
Sens de la décision	Autorisation Information rendue disponible le 27 mai 2019
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	LE FONDS DE COMMERCE D'HYPERMARCHÉ DE LA SOCIÉTÉ DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Lire

le texte intégral de la décision
81.85 Ko